

# L'INSERTION PROFESSIONNELLE

## L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

En lien avec le département du Pas-de-Calais, les accompagnements au titre du RSA ont pour objectif de favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle en fonction de la situation des bénéficiaires.

## L'ACCOMPAGNEMENT PLIE

L'objectif de cet accompagnement est de mettre en œuvre des parcours individualisés par un référent unique afin de favoriser l'accès durable à un emploi et/ou à une formation qualifiante des participants.

Pour plus d'informations :

- contacter le PLIE de Béthune au 03 21 01 93 80
- aller sur le site internet [www.plie-bethune.fr](http://www.plie-bethune.fr)



## SERVICE INSERTION LOGEMENT

**122 rue d'Argentine  
62700 BRUAY-LA-BUSSIÈRE**

**03 91 80 12 00**

**secretariat-sil@habitat-insertion.fr**

**www.habitat-insertion.fr**

**Suivez-nous sur Linkedin**



## SERVICE INSERTION LOGEMENT



# QUI SOMMES-NOUS ?



Depuis sa création en 1991, l'association Habitat Insertion s'efforce de proposer des réponses aux besoins socio-économiques repérés sur l'Arrondissement de Béthune (62400).

A travers ses établissements et missions, l'association veille à garantir l'accès aux droits, notamment le droit au logement et à l'emploi.



Le Service Insertion Logement (SIL) de Bruay-la-Buissière (62700) intervient dans le cadre de :

- l'accompagnement social des publics;
- l'hébergement en structure d'urgence ou temporaire;
- l'insertion professionnelle.



## L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Nos missions sont d'accompagner des personnes présentant des problématiques multiples liées au logement.

### LE LOGEMENT D'ABORD

Dans le cadre du logement d'abord, le service réalise des mesures Autonome Dans Son Logement (ADSL). Elles visent à accompagner rapidement des ménages, dont le parcours rend complexes l'accès et/ou le maintien dans le logement, vers un logement durable, grâce à un accompagnement adapté renforcé, modulable et pluridisciplinaire.

### L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

Dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), le service accompagne, à la demande du département, des ménages en situation de difficultés sociales, administratives et budgétaires en lien avec le logement.

### L'ACCOMPAGNEMENT BAILLEUR

Le service est conventionné avec des bailleurs sociaux et associatifs pour réaliser des diagnostics et des suivis des ménages de leurs parcs nécessitant d'être accompagnés

### LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

#### • Les Diagnostics Sociaux et Financiers

Ce dispositif intervient dans la procédure d'expulsion locative. Il est destiné aux locataires en impayé et assignés au Tribunal d'Instance. À ce titre, le département mandate le service afin de rencontrer les familles au domicile pour effectuer ce diagnostic et prévenir l'expulsion.

#### • L'Équipe Mobile de Prévention des Expulsions (EMPREVEX)

Une équipe mobile composée de travailleurs sociaux du service va à la rencontre des ménages menacés d'expulsion dans le parc privé pour réaliser un diagnostic de leur situation et leur proposer un accompagnement.

## L'HÉBERGEMENT



### L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ET L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Les demandes d'hébergement et les orientations sont portées par le SIAO de Béthune à l'issue d'un diagnostic d'évaluation.

Le service dispose de places d'hébergements meublés dans le diffus de différentes typologies à destination des ménages en situation de précarité avec le logement.

Selon les situations, les ménages peuvent être orientés en :

- Hébergement d'Urgence
- Hébergement temporaire

Tout au long du parcours en hébergement des ménages, les travailleurs sociaux du service réalisent un accompagnement individualisé.

